



Accueil des enfants & adolescents

EN SITUATION DE HANDICAP



Edito

« Participer au projet de vie de tous les enfants et les adolescents nantais dans le respect du principe de l'égalité est notre priorité.

L'Accoord s'engage avec un solide plan d'actions en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous renforçons l'information et l'accueil des familles par la création d'un numéro dédié (cf. p4). Une personne référente apportera des réponses concrètes aux nombreuses questions que vous vous posez. Nos équipes de professionnels et nos bénévoles bénéficient d'un programme de formation. Pour déployer ce plan sur les trois prochaines années, nous nous sommes rapprochés des acteurs du territoire liés au handicap, nos partenaires, qui participent au groupe de réflexion et de suivi de ce plan. Nos équipements font et feront l'objet d'aménagements pour favoriser l'inclusion de toutes et tous. Et même si nous avons toujours accueilli des personnes en situation de handicap, la mobilisation est générale à l'Accoord.»

Michèle Guilloso

TÉMOIGNAGE

Tiphaine, maman de trois enfants dont Tom (10 ans) et Noah (7 ans) en situation de handicap, accueillis dans les accueils de loisirs de l'ACCOORD.

Pourquoi avez-vous souhaité inscrire vos enfants dans un accueil de loisirs ordinaire ?

« Mes deux garçons en situation de handicap ont une grande sœur qui fréquentait le centre de loisirs ACCOORD de notre quartier, on a donc voulu choisir la proximité et la facilité. Je suis allée voir directement le directeur du centre et pour lui cela a été une évidence qu'ils allaient s'adapter pour accueillir mes garçons.»

Comment vos enfants vivent-ils ces temps de loisirs ?

« J'ai des retours par l'équipe que les journées se passent bien et les sourires de mes enfants me le confirment. Il a fallu un temps d'adaptation pour mes deux enfants et celui-ci a été beaucoup plus long pour Noah. Il est vraiment important de laisser le temps à chaque enfant de s'adapter et d'échanger régulièrement avec l'équipe pour pouvoir s'ajuster.



Inscription

POUR UN ENFANT :

- 1** Rendez-vous sur Nantes eServices pour vous inscrire aux activités de l'ACCOORD. Lors de votre première inscription, il vous faudra cocher la case «Mon enfant est dans l'une des situations suivantes, je sollicite un plan d'accueil individualisé handicap et je télécharge le document correspondant.
- 2** Une fois que vous aurez renseigné le formulaire, vous devrez envoyer le P.A.I Handicap à l'Accoord (par courrier ou par email).
- 3** Dès réception de votre P.A.I. Handicap, vous serez contacté par un membre de l'équipe du centre de loisirs où sera reçu votre enfant. Un rendez-vous sera fixé pour établir le projet d'accueil. Cet entretien permettra d'identifier les besoins spécifiques, les adaptations possibles ainsi que les modalités d'accueil et de suivi.
- 4** Un suivi régulier sera entretenu entre l'équipe d'animation pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant et vous.

POUR UN ADOLESCENT :

L'inscription s'effectue directement auprès des équipes d'animation. Lors d'une première inscription pour tous les jeunes, une rencontre avec un parent est indispensable pour échanger sur les règles de vie et le fonctionnement. Vous pourrez alors construire le projet d'accueil individualisé de votre enfant.

www.accoord.fr//participer-aux-animations-ados/

Foire aux questions

Comment savoir si les journées de mon enfant se passent bien ?

Des échanges réguliers avec l'équipe vous seront proposés pour faire le point sur l'inclusion de votre enfant afin d'adapter son accueil si nécessaire

Quel type d'aménagement spécifique sera mis en place ?

Nous construisons ensemble le projet d'accueil de votre enfant en fonction de ses besoins : aide humaine, aménagement d'horaires, matériel particulier...

Mon enfant a un traitement médical, comment faire ?

Lors de son inscription vous remplirez un P.A.I nous indiquant les traitements nécessaires et nous mettrons en place son suivi avec vous : venue d'une infirmière pour des soins médicaux, prise de médicaments possible avec une ordonnance...

Les contacts utiles

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez :

- > vous rapprocher de votre centre socioculturel de proximité sur www.accoord.fr
- > contacter la personne chargée de mission inclusion au 06 68 94 07 85

